

A.S.T. GROUPE

Société Anonyme

20 boulevard Charles de Gaulle
69150 DECINES CHARPIEU

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2009

Xavier BOUSQUET
5 rue Edouard Millaud
69290 CRAPONNE

DELOITTE & ASSOCIES
Immeuble Park Avenue
81 boulevard de Stalingrad
69100 VILLEURBANNE

A.S.T. GROUPE

Société Anonyme

20 boulevard Charles de Gaulle
69150 DECINES CHARPIEU

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2009

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société A.S.T. GROUPE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.1.1 "Nouvelles normes et interprétations IFRS d'application obligatoire" de l'annexe qui expose les changements de méthodes comptables résultant de l'application, à compter du 1er janvier 2009, de nouvelles normes et interprétations.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers consolidés au 31 décembre 2009 ont été réalisées dans un contexte de difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques. Ces conditions sont décrites dans la note 2.1.3 de l'annexe des comptes. C'est dans ce contexte que, conformément aux dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance :

- Comme indiqué dans la note 2.4.18 de l'annexe aux comptes consolidés, la société A.S.T. GROUPE SA applique la méthode de prise en compte du résultat à l'avancement pour les opérations de promotion immobilière et de construction. Cette note précise, en outre, les modalités d'application de cette méthode. Cette méthode implique que la direction dispose d'estimation dans la détermination du résultat prévisionnel de chaque programme. Nos travaux ont consisté à analyser les processus mis en place par la société et à apprécier les données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations. Sur ces bases, nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.
- Le groupe procède, à chaque clôture, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et des actifs à durée de vie indéfinie, et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans le paragraphe 2.4.1 et la note 2 aux états financiers. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation et les critères de perte de valeur, ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et les hypothèses utilisées et nous avons vérifié que les notes aux états financiers donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATION SPECIFIQUE

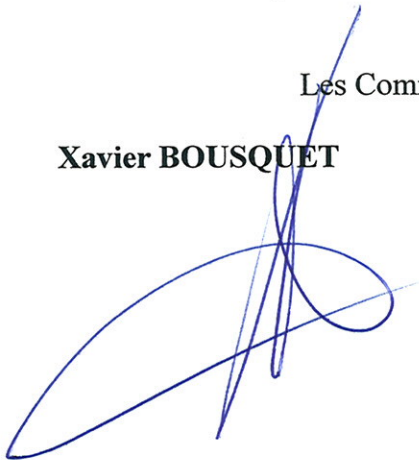
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Craponne et Villeurbanne, le 14 avril 2010

Les Commissaires aux Comptes

Xavier BOUSQUET



DELOITTE & ASSOCIES



Xavier GRAZ

COMPTES CONSOLIDES

Bilan consolidé

Compte de résultat consolidé

Annexe

A. Etats financiers consolidés au 31/12/2009

1. Etat de la situation financière en K€:

		31/12/2009	31/12/2008
Ecart d'acquisition nets	Note 2	3 452	331
Immobilisations incorporelles nettes	Note 1	958	853
Immobilisations corporelles nettes (hors Im.plac.)	Note 3	5 395	1 929
Titres mis en équivalence		85	85
Autres actifs financiers non courants	Note 4	269	166
Actifs d'impôts différés	Note 17	4 540	128
Total des Actifs non courants		14 699	3 492
Stocks nets	Note 5	18 675	16 120
Créances clients et autres créances nettes	Note 6	11 977	17 648
Impôts courants			453
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 7	20 039	20 571
Total des Actifs courants		50 691	54 792
TOTAL DE L'ACTIF		65 389	58 285

		31/12/2009	31/12/2008
Capital social	Note 8	3 659	3 659
Réserves liées au capital		18 377	15 423
Réserves consolidées		2 158	1 832
Ecart de conversion		1	
Résultat net		1 679	3 160
Total des Capitaux Propres - Part du Groupe		25 874	24 074
Intérêts minoritaires dans les réserves		-4	
Intérêts minoritaires dans le résultat		-683	
Intérêts minoritaires		-687	
Total des Capitaux Propres		25 187	24 074
Dettes financières à long et moyen terme	Note 10	5 607	221
Avantage du personnel	Note 9	29	9
Provisions - non courant	Note 9	1 578	552
Passifs d'impôts différés	Note 18	1 359	66
Total des Passifs non courants		8 573	849
Part à moins d'un an des dettes financières à L et MT		1 261	74
Partie à CT des emprunts portant intérêt		153	
Concours bancaires	Note 10	5 433	4 035
Dettes fournisseurs et autres dettes	Note 11	24 117	29 254
Impôts courants		665	
Total des Passifs courants		31 630	33 363
TOTAL DU PASSIF		65 389	58 285

Compte de résultat Consolidé K€:

		31/12/2009	31/12/2008
Chiffre d'affaires	Note 12	83 515	100 603
Autres produits de l'activité		599	723
Produits des activités ordinaires		84 114	101 326
Achats consommés	Note 13	-51 833	-69 562
Charges de personnel	Note 14	-16 398	-14 548
Charges externes	Note 15	-10 375	-11 088
Impôts et taxes	Note 16	-1 722	-1 542
Dotations nettes aux amort. et pertes de valeur		-1 331	-621
Dotations nettes aux provisions et pertes de valeur		-285	-338
Variation de stocks de produits en cours/produits finis		-68	
Autres charges d'exploitation nettes des produits		-214	6
Résultat opérationnel courant		1 887	3 633
Autres produits et charges opérationnelles			
Résultat opérationnel		1 887	3 633
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		48	137
Coût de l'endettement financier brut		-531	-122
Coût de l'endettement financier net		-483	15
Autres produits et charges financiers	Note 17	468	761
Charges d'impôt sur le résultat	Note 18	-865	-1 266
Quote part de résultat des sociétés mises en équivalence		-12	42
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession		996	3 185
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession			
RÉSULTAT NET		996	3 185
Part des minoritaires dans le résultat	Note 19	-683	25
RESULTAT NET PART DU GROUPE		1 679	3 160

Résultat par action	31/12/2009	31/12/2008
Résultat de base par action	0,17	0,34
Résultat dilué par action	0,16	0,32

La différence entre le résultat de base par action et le résultat dilué correspond à la déduction du nombre d'actions gratuites (425000) sur l'ensemble des actions autres que celles auto-détenues.

2. Résultat global K€:

	31/12/2009	31/12/2008
Résultat net de l'ensemble consolidé	996	3 185
Autres éléments du résultat global		
Résultat global total	996	3 185
Dont part revenant au groupe	1 679	3 160
Dont part revenant aux minoritaires	-683	25

3. Tableau des flux de trésorerie consolidé en K€ :

	31/12/2009	31/12/2008
RESULTAT NET CONSOLIDE y compris intérêts minoritaires	996	3 185
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence, nette des dividendes reçus	12	-42
Dotations nettes aux Amortissements et provisions	1 430	1 016
Autres produits et charges calculés	-15	74
Plus et moins values de cession	129	34
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier	2 551	4 267
Coût de l'endettement financier net	531	122
Charge d'impôt de la période, y compris impôts différés	865	1 266
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT avant coût de l'endettement financier et impôt	3 948	5 655
Impôts versés	-705	446
Variation des créances opérationnelles courantes	8 731	-340
Variation des stocks	-1 095	2 634
Variation des dettes opérationnelles courantes	-12 046	-880
Autres mouvements	153	
VARIATION DU BFR lie à l'activité	-4 963	1 860
Flux net de trésorerie genéré par l'activité	1 015	7 515
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions immobilisations incorporelles	-179	-293
Acquisitions immobilisations corporelles	-103	-177
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	3	11
Subventions d'investissement	15	
Acquisitions immobilisations financières	-54	-19
Cessions immobilisations financières	8	29
Trésorerie nette / acquisitions & cessions de filiales	-1 884	
Flux net de trésorerie lie aux opérations d'investissement	-2 193	-449
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Dividendes versés aux actionnaires de la mère	-1 104	-1 422
Variation des autres fonds propres	349	-265
Encaissements provenant d'emprunts	3 600	
Remboursement d'emprunts	-1 568	-144
Flux net de trésorerie lie aux opérations de financement	1 277	-1 831
VARIATION DE TRESORERIE	-1 931	5 236
Incidences des variations de taux de change		
TRESORERIE A L'OUVERTURE	16 536	11 301
Reclassement de trésorerie		
TRESORERIE A LA CLOTURE	14 606	16 536
Dont trésorerie active	20 039	20 571
Dont trésorerie passive (concours bancaires courants)	-5 433	-4 035

5. Tableau de variation des capitaux propres consolidés en K€

	Capital	Réserves et résultat de l'exercice	Total part du groupe	Part minoritaire	Total
au 31/12/2007	3 049	18 575	21 624	776	22 400
Augmentation de capital	610	-610	0		0
Dividendes versés		-1 422	-1 422		-1 422
Rachat minoritaires		701	701	-801	-100
Charges actions gratuites		174	174		174
Mali de cession sur actions propres		-882	-882		-882
Résultat de l'exercice		3 160	3 160	25	3 185
Variation actions gratuites		717	717		717
Autres mouvements (AN Lealex)		2	2		2
au 31/12/2008	3 659	20 415	24 074	0	24 074
Augmentation de capital			0		0
Dividendes versés		-1 104	-1 104		-1 104
Rachat minoritaires			0		0
Variations actions propres		17	17		17
Résultat de l'exercice		1 679	1 679	-683	996
Variation actions gratuites		520	520		520
Variation de Périmètre		673	673		673
Autres mouvements		13	13	-2	11
au 31/12/2009	3 659	22 213	25 872	685	25 187

B. Notes annexes aux comptes consolidés

1. Présentation du Groupe et faits marquants

1.1 Présentation du groupe

AST groupe est une société de droit français constituée en 1993, dont le siège social est situé au 20, boulevard Charles de Gaulle, 69153 Décines Cedex.

AST Groupe est un spécialiste de la construction de maisons individuelles et de la promotion immobilière.

Les comptes consolidés d'AST Groupe au 31 décembre 2009 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 6 avril 2010.

Les états financiers consolidés d'AST Groupe seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra le 26 mai 2010.

L'ensemble des informations données ci-après est exprimé en milliers d'euros, sauf indication contraire.

1.2 Faits marquants

La société AST GROUPE a pris le contrôle à hauteur de 67.20 % du Groupe JACOB en date du 30 janvier 2009 selon les conditions financières suivantes :

✓ Acquisition d'une partie des actions de la société Groupe JACOB détenues par des investisseurs financiers d'un montant de 465 K€.

✓ Souscription d'une augmentation de capital et d'une prise de participation pour un montant total de 3.9 M€.

Le Groupe JACOB intervient, notamment, dans le domaine de la construction de bâtiments.

Le Groupe JACOB est composé d'une société mère GROUPE JACOB qui détient 3 filiales :

- 100% de la société à responsabilité limitée POBI SARL,
- 96.10 % de la société anonyme JACOB STRUCTURES BOIS,
- 99.85% de la société anonyme MICROSIT WELCOM.

Le Groupe JACOB s'est positionné dans le secteur industriel de seconde transformation du bois en réalisant, notamment, en série des charpentes industrielles avec la société JACOB STRUCTURES BOIS et des panneaux et ossatures bois industriels avec intégration de composants de second œuvre avec la société POBI.

Le Groupe JACOB est aujourd'hui le seul en France à avoir obtenu, l'Agrément Technique Européen (ATE) sur l'ensemble de sa gamme de produits dit Kit complet, et par suite le « marquage CE ».

Le Groupe JACOB est en mesure de proposer, pour tout type de constructions, maisons individuelles, bâtiments publics et collectifs :

- différents types de panneaux à ossatures en bois (porteurs, semi ouverts, manu portables ou pré assemblés) pouvant être assemblés en façade entière en usine et présenter des degrés de finition variés,
- des éléments de vêtire tels que le bardage et le crépi sur ces panneaux,
- des éléments de planchers,
- des charpentes.

Parallèlement, la Société MICROSIT WELCOM, qui est la SSII du Groupe JACOB, exploite, en pleine propriété, le portail Internet www.le-bois.com.

2. Principes et méthodes comptables

2.1 Référentiel

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés d'AST Groupe publiés au titre de l'exercice 2009 et les comptes comparatifs au titre de l'exercice 2008 ont été préparés conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté dans l'Union Européenne.

Les normes et interprétations retenues sont celles publiées au Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE) avant le 31 décembre 2009 et qui sont d'application obligatoire à cette date.

Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission Européenne (http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm) et comprend les normes approuvées par l'International Accounting Standards Board (IASB), c'est-à-dire les normes IFRS, les normes comptables internationales (IAS) et les interprétations émanant de l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC) ou de l'ancien Standing Interpretations Committee (SIC).

2.1.1 Nouvelles normes et interprétations IFRS d'application obligatoire

Le Groupe a appliqué pour la première fois les normes et interprétations d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2009 à savoir :

- IAS 1 révisée - Présentation des états financiers : cette norme introduit la notion de « résultat global ». Le Groupe a choisi l'option de présenter le compte de résultat global en deux états (compte de résultat consolidé et état du résultat global consolidé).
- IFRS 8 - Secteurs opérationnels : cette norme remplace la norme IAS 14. Cette norme n'a pas eu d'impact sur les états financiers consolidés dans la mesure où le Groupe ne présentait pas de secteur secondaire et l'information sectorielle présentée jusqu'ici, par secteur d'activité, correspond au découpage des activités du groupe telles qu'elles sont suivies au sein du reporting interne utilisé par les organes de direction.
- IAS 23 révisée - Coûts d'emprunts : cette norme n'a pas eu d'impact sur les états financiers consolidés.

Les autres normes et interprétations d'application obligatoire pour les périodes ouvertes à compter du 1er janvier 2009 sont sans effet sur les états financiers consolidés et/ou leur présentation.

2.1.2 Normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne avant la date de clôture, et qui entrent en vigueur postérieurement à cette date

Le Groupe a choisi de ne pas appliquer par anticipation les normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne avant la date de clôture (notamment IFRS 3 et IAS 27 révisées), et qui rentrent en vigueur postérieurement à cette date. Le Groupe n'anticipe pas, compte tenu de l'analyse en cours, d'impact significatif sur ses états financiers et/ou leur présentation.

2.1.3 Normes et interprétations d'application obligatoire ou facultative en 2009 et non encore adoptées au niveau européen

Le Groupe n'a pas utilisé de principes comptables d'application obligatoire ou facultative en 2009 et non encore adoptés au niveau européen. Il ne s'attend pas à ce que les normes et interprétations, publiées par l'IASB, mais non encore approuvées au niveau européen, aient une incidence significative sur ses états financiers.

2.2 Utilisation d'estimations et hypothèses

La préparation des états financiers consolidés conformes aux règles IFRS nécessite la prise en compte par la Direction d'hypothèses et d'estimations qui ont une incidence sur les actifs et passifs figurant dans l'état de la situation financière et mentionnés dans les notes annexes ainsi que sur les produits et charges du compte de résultat consolidé. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Les principales estimations faites par la Direction lors de l'établissement des états financiers portent notamment sur les hypothèses retenues pour les tests de dépréciation des goodwill et l'évaluation des provisions pour les engagements sociaux.

Ces estimations et hypothèses font l'objet de révisions et d'analyses régulières qui intègrent les données historiques ainsi que les données prévisionnelles considérées comme les plus probables. Une évolution divergente des estimations et des hypothèses retenues pourrait avoir un impact sur les montants comptabilisés dans les états financiers.

Les états financiers consolidés de l'exercice ont été établis en tenant compte du contexte actuel de crise économique et financière et sur la base de paramètres financiers de marché disponibles à la date de clôture. Les effets immédiats de la crise augmentent les difficultés d'évaluation et d'estimation de certains actifs et passifs, et les aléas sur les évolutions des activités. En ce qui concerne les actifs à plus long terme, tels que les actifs incorporels (écarts d'acquisition) et les titres mis en équivalence, il a été pris pour hypothèse que la crise serait limitée dans le temps. La valeur de ces actifs est appréciée à chaque exercice sur la base de perspectives économiques long terme et sur la base de la meilleure appréciation de la direction du Groupe dans un contexte de visibilité réduite en ce qui concerne les flux futurs de trésorerie.

2.3 Méthode de consolidation

L'entrée dans le périmètre de consolidation d'une entreprise résulte de sa prise de contrôle par l'entreprise consolidante quelles que soient les modalités juridiques de l'opération (souscription, achats de titres, fusions...).

Toutes les sociétés détenues par le groupe sont comprises dans le périmètre de consolidation à l'exception des sociétés en voie de liquidation, des sociétés dont l'activité est peu significative et/ou en dehors de l'activité principale groupe.

Les sociétés d'importance significative contrôlées de manière exclusive sont consolidées par intégration globale.

Le contrôle exclusif sur une société se définit soit par la détention directe ou indirecte par l'entreprise consolidante de la majorité des droits de vote, soit par le droit d'exercer une influence dominante opérationnelle en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires.

Les sociétés d'importance significative contrôlées de manière conjointe et dans lesquelles les intérêts détenus par le Groupe sont inférieurs ou égaux à 50% du capital social sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les comptes des entreprises sur lesquels la société exerce une influence notable sont consolidés par mise en équivalence.

Les dates de clôture retenues pour la consolidation sont celles des exercices sociaux, c'est-à-dire le 31 décembre pour toutes les sociétés consolidées, à l'exception de la SNC SAINT MAURICE DE VERCHERES qui clôture ses comptes sociaux au 31 mars.

2.4 Règles et méthodes comptables

2.4.1 Écart d'acquisition

Les goodwill représentent la différence entre le coût d'acquisition (y compris les frais d'acquisition) des titres des sociétés consolidées et la part du Groupe dans la juste valeur de leurs actifs nets à la date des prises de participation. Ces goodwill constituent donc les écarts résiduels après affectation des éléments d'actif et de passif, évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Ces écarts sont calculés selon la méthode de l'acquisition conformément à la norme IFRS 3 sur les regroupements d'entreprises, pour les acquisitions réalisées depuis la transition aux IFRS.

La juste valeur est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif ou d'une Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes.

Les goodwill des sociétés acquises au cours de l'exercice pourront faire l'objet d'ajustements durant une période de 12 mois à compter de la date d'acquisition, si des informations complémentaires permettent d'obtenir une estimation plus précise des justes valeurs des actifs et passifs acquis.

Conformément à la norme IAS 36, les goodwill sont évalués à la clôture à leur coût diminué des éventuelles pertes de valeur. En cas de diminution de valeur, la dépréciation est enregistrée en résultat opérationnel, en fonction de l'événement à l'origine de la dépréciation.

2.4.2 Immobilisations incorporelles

La norme IAS 38 définit l'immobilisation incorporelle comme un actif non monétaire identifiable et sans substance physique. Il peut être séparable ou issu d'un droit contractuel et légal. Lorsque l'immobilisation incorporelle a une durée de vie définie, elle est amortissable. Les immobilisations à durée de vie non définie ne sont pas amortissables mais font l'objet d'un test de dépréciation à chaque clôture conformément à la norme IAS 36.

Les immobilisations incorporelles comptabilisées au sein du Groupe sont valorisées au coût d'acquisition.

Les logiciels sont amortis en linéaire sur une durée comprise entre 1 et 3 ans.

2.4.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur juste valeur.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- ✓ Constructions : durée en fonction des composants
 - Gros œuvre : 50 ans
 - Charpente et couverture : 25 ans
 - Agencements (cloisons, revêtements sols et murs...) : 10 ans
 - Installations générales techniques (électricité, plomberie...) : 20 ans
- ✓ Agencements, aménagement, installations : 5 à 10 ans
- ✓ Matériels de transport : 4 ans
- ✓ Matériels de bureau informatique : 3 à 5 ans
- ✓ Mobilier de bureau : 5 à 8 ans

2.4.4 Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants comprennent la valeur des titres de participation non consolidés et les dépôts de garantie.

La valeur brute des titres de participation des sociétés non consolidées figurant au bilan est constituée par leur coût d'acquisition.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour le Groupe.

Celle-ci est notamment déterminée en tenant compte de la quote-part de situation détenue.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire ainsi définie est inférieure à la valeur d'acquisition.

2.4.5 Stocks de production de biens

- ✓ Promotion immobilière : les stocks sont évalués aux coûts de revient de chaque programme ou tranche de programme, selon la méthode de l'avancement des travaux.
- ✓ Lotissement : les stocks d'opérations de lotissement réservés en attente de réitération par acte authentique par les clients sont valorisés à leur coût de revient qui comprend l'assiette foncière et les travaux d'aménagement (VRD).
- ✓ Activité de charpente et d'ossature bois : les stocks sont évalués aux coûts de revient de production

2.4.6 Les travaux en cours

Le contrat de construction se caractérise par une première phase commerciale et d'étude technique devant aboutir au dépôt du permis de construire.

Cette phase débute dès la signature du Contrat de Construction de Maison Individuelle pour l'activité CMI et dès le dépôt du permis de construire pour l'activité VEFA.

Au cours de cette première phase des coûts sont constatés :

Ils se caractérisent par des charges externes : de la publicité pour trouver le terrain et des coûts d'architecte/géomètre pour travaux spécifiques. Ils se caractérisent également par des charges internes : le versement d'avance sur commission aux commerciaux, charges du bureau d'études pour l'implantation et l'adaptation au sol de la maison.

Ces charges sont imputables et identifiables à chaque contrat CMI et VEFA.

A titre d'information, il est rappelé que le législateur donne au constructeur (dans le cadre du Contrat de Construction de Maison Individuelle) la faculté de facturer une somme équivalente à 15% du budget de la construction dès l'ouverture du chantier.

Dans cette première phase et dans le cadre de procédures écrites du contrôle interne, le Groupe valorise de façon très conservatrice et prudente le portefeuille de contrats signés et validés à 6.67% de sa valeur moyenne.

Cependant, certains contrats peuvent ne pas aboutir notamment par cause d'annulation ou pour défaut de permis de construire. Ce risque est évalué en temps réel et l'information disponible dans le cadre de l'Entreprise Ressource Planning (ERP). Ce risque est évalué à 10%. Le contrôle interne, et le contrôle qualité visent à minimiser ce risque. Les contrats en promotion sont valorisés selon les mêmes critères bien que le risque d'annulation soit négligeable. La somme des valorisations des contrats de CMI, de VEFA et de lotissement, constitue le montant des travaux en cours à la date d'arrêté des comptes annuels.

2.4.7 Créances clients et autres créances

Les créances clients représentent les créances nées de l'enregistrement du chiffre d'affaires à l'avancement des programmes (VEFA) et chantiers (CMI) selon la grille d'appel de fonds réglementée par la législation. Le décalage qui peut exister entre les appels de fonds qui sont effectués (facturation) et leur règlement par le client ou plus généralement par l'organisme prêteur, génère la majeure partie des créances clients.

Les autres créances sont valorisées à leur valeur nominale.

La part des avances consenties à des sociétés du Groupe non consolidées est inscrite dans un poste « autres créances ».

2.4.8 Dépréciations d'actifs

Modalité d'examen des valeurs d'actifs

Les valeurs comptables des actifs du groupe, autres que les stocks, les actifs d'impôts différés et les actifs financiers sont examinées à chaque date de clôture afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif a subi une perte de valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée.

Pour les écarts d'acquisition, les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ou qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service, la valeur recouvrable est estimée à chaque date de clôture. Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur d'un actif ou de son unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable.

Une unité génératrice est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat.

Calcul de la valeur recouvrable

La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre leur valeur d'utilité et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Pour apprécier la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés au taux, avant impôt, qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif.

Reprise de la perte de valeur

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un goodwill ne peut pas être reprise. Pour les autres actifs, le groupe apprécie à chaque date de clôture s'il existe une indication que des pertes de valeurs comptabilisées au cours de périodes antérieures ont diminué ou n'existent plus. Une perte de valeur est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable. La valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avaient été comptabilisée.

2.4.9 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La rubrique « trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les liquidités et les valeurs mobilières de placement.

Les découverts bancaires figurent au bilan dans la rubrique « concours bancaires » au passif courant.

Les valeurs mobilières de placement sont considérées comme « étant détenues à des fins de transaction » et sont évaluées à leur juste valeur à la date de clôture. Les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat. Étant évalués à la juste valeur par contrepartie du résultat, ces actifs ne font pas l'objet de provisions pour dépréciation. Les justes valeurs mobilières sont déterminées principalement par référence au prix du marché.

2.4.10 Capitaux propres consolidés et actions propres

Les actions propres détenues par le Groupe sont enregistrées en diminution des capitaux propres. Les mouvements éventuels de perte de valeur et les résultats de cession d'actions propres sont imputés sur capitaux propres.

2.4.11 Subvention d'investissement

Les subventions d'investissement sont retraitées et exclues des capitaux propres.

2.4.12 Provisions pour risques et charges

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers, qu'il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci et lorsqu'une estimation fiable du montant peut être faite. La part à moins d'un an d'une provision est enregistrée en courant, le solde en non courant.

Ces provisions couvrent essentiellement :

- ✓ Provisions pour garantie d'achèvement : cette rubrique correspond à la provision constituée pour faire face à la garantie de parfait achèvement incluse dans les contrats de construction et correspondant à la reprise éventuelle des réserves pouvant être formulée par le client pendant un délai d'un an à compter de la réception des travaux. Le montant de cette provision est calculé en appliquant au nombre de constructions livrées (au cours du dernier trimestre précédant la clôture des comptes) un forfait par maison déterminé sur la base d'un suivi statistique fourni par le contrôle interne du coût des reprises des réserves éventuelles.
- ✓ Les provisions pour litiges sont constituées pour faire face à une obligation actuelle, et estimable de manière fiable. A ce titre, les garanties dommages-ouvrage, biennale et décennale sont couvertes par les compagnies d'assurances d'où l'absence de provision au titre de ces risques.
- ✓ Provisions pour indemnité de fin de carrière : le calcul de la provision est établi selon la « méthode rétrospective en droits projetés à la date prévisionnelle de départ en retraite, avec salaire de fin de carrière » (conforme à la norme IAS 19) dont les caractéristiques sont les suivantes :

Taux d'augmentation annuel des salaires : 5% pour les cadres et 5% pour les non cadres

Table de mortalité : TH 02vie pour les Hommes et TF 02 vie pour les Femmes

Taux d'actualisation retenu : 5.25%

<i>Hypothèse de départ retenue :</i>	<i>départ volontaire à 65 ans pour les cadres et 60 ans pour les non cadres</i>
<i>Taux de rotation retenue :</i>	<i>10 % pour les cadres et 10% pour les non cadres</i>
<i>Taux de charges patronales retenues :</i>	<i>47%</i>

2.4.13 Paiement sous forme d'option d'achats, de souscription en actions et d'attribution d'actions gratuites :

L'application de la norme IFRS 2 impose la comptabilisation à leur juste valeur des avantages accordés aux salariés dans le cadre de plans de stock-options, de plans d'épargne en actions et de plans d'attributions d'actions gratuites.

Un plan d'attribution d'actions gratuites portant sur 425 000 actions a été mis en place le 8 septembre 2008.

Conformément aux normes IFRS, les paramètres et hypothèses retenus pour l'évaluation de la charge sont les suivants :

- ✓ Cours de bourse de l'action AST GROUPE à la date de décision d'attribution : 2,86 €
- ✓ Durée de la période d'acquisition : 28 mois

La charge de l'exercice résultant de ces évaluations est de 520 K€.

L'ensemble du programme évalué selon la même méthode représente une charge prévisible de 1 215 K€ entre 2008 et 2010.

Cette estimation est révisée à chaque clôture en fonction du nombre d'actions existant en fin d'exercice et du turnover.

2.4.14 Dettes financières

Elles sont constituées des emprunts, de crédits promotion, de comptes courants associés et des emprunts liés au retraitement crédit bail à moins d'un an.

La part à plus d'un an a été inscrite en passif non courant, la part à moins d'un an est portée en passif courant.

2.4.15 Actualisation des actifs et passifs

Au 31 décembre 2009 aucun actif et passif non courant, ayant une échéance déterminée et un montant significatif devant faire l'objet d'une actualisation n'a été recensé.

2.4.16 Méthode de prise en compte du résultat à l'avancement

Les résultats des opérations sont dégagés selon la méthode de l'avancement à partir de la réitération par acte authentique du contrat VEFA « Vente en l'État Futur d'Achèvement » (pour l'activité Promotion immobilière ou « Groupé ») ou de la date de signature du Contrat de Construction de Maison Individuelle (CCMI) pour l'activité construction.

La reconnaissance du chiffre d'affaires est effectuée conformément à la norme IAS 18 « Produits des activités ordinaires » et selon les modalités de la norme IAS 11 « Contrats de construction » en matière d'avancement, c'est-à-dire proportionnellement à l'avancement technique dont le point de départ est l'acquisition du terrain, et à l'avancement commercial (signature des actes de vente) de chaque programme.

L'IFRIC a étudié la méthode de reconnaissance des revenus dans le cadre des contrats de promotion immobilière. L'IFRIC stipule qu'un contrat de construction incluant la fourniture de matériaux est un contrat de vente de biens à comptabiliser selon les critères de reconnaissance des produits. La méthode de l'avancement est appliquée à une vente de biens si le contrat a pour effet de transférer le contrôle de l'actif en cours de construction en l'état et les risques et avantages associés au client de manière continue. Le contrat de VEFA prévoit de droit le transfert de propriété juridique au fur et à mesure de la construction. Cette interprétation est applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009.

2.4.17 Perte à terminaison

Ce type de provision doit être constitué dans la mesure où la marge prévisionnelle sur une opération fait ressortir un déficit.

L'analyse des opérations de construction réalisées par AST Groupe n'a jamais fait ressortir de marge déficitaire à terminaison.

Ceci s'explique par la maîtrise des coûts et la délégation des opérations de construction à des entreprises indépendantes rémunérées selon un contrat de sous-traitance négocié opération par opération, à prix forfaitaire dans le cadre de marchés de travaux spécifiques.

A la clôture de l'exercice, il n'y a pas eu lieu de constituer de provision de cette nature.

2.4.18 Reconnaissance du Chiffre d'Affaires

Pour les activités CMI & VEFA :

Le Groupe commercialise ses opérations sous forme de contrat VEFA ou CMI. A travers ces contrats, le législateur a défini la possibilité d'appeler les fonds auprès des clients en fonction de l'état d'avancement des programmes (VEFA) ou des chantiers (CMI). La reconnaissance du chiffre d'affaires s'effectue proportionnellement à l'avancement traduit par les appels de fonds émis par le Groupe.

Pour les autres activités:

La reconnaissance du chiffre d'affaires relatif à la vente des charpentes et aux ossatures bois s'effectue à la livraison des marchandises.

2.4.19 Contrats de location

Location-financement :

Les contrats de location sont immobilisés lorsqu'ils sont qualifiés de location-financement, c'est à dire qu'ils ont pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des biens loués. La qualification d'un contrat s'apprécie au regard des critères définis par la norme IAS 17. Les contrats de location-financement sont retraités quand ils sont significatifs. Les contrats de location-financement sont constatés à l'actif et amortis selon les règles applicables à la nature du bien, la contrepartie étant constatée en dettes financières. Les charges de loyers sont ventilées entre la part liée au remboursement de l'emprunt, constatée en diminution de la dette, et la part liée aux frais financiers, reclassée en coût de l'endettement financier net.

Locations simples :

Les loyers au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges sur une base linéaire pendant toute la durée du contrat de location.

2.4.20 Impôts et taxes

La loi de finances 2010, votée le 30 décembre 2009, a supprimé l'assujettissement des entités fiscales françaises à la Taxe Professionnelle à compter de 2010 et l'a remplacé par la Contribution Economique Territoriale (CET) qui comprend deux nouvelles contributions :

- La Cotisation Foncière des Entreprises (CFE), assise sur les valeurs locatives foncières de la Taxe Professionnelle.
- La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), assise sur la valeur ajoutée résultant des comptes sociaux.

Le Groupe comptabilise la Taxe Professionnelle en charges opérationnelles.

Le Groupe a conclu provisoirement à ce stade que le changement fiscal mentionné ci-dessus consistait essentiellement en une modification des modalités de calcul de l'impôt local français, sans en changer globalement la nature. Le Groupe considère donc qu'il n'y a pas lieu d'appliquer à la CVAE comme à la CFE un traitement comptable différent de celui de la Taxe Professionnelle. Ces deux nouvelles contributions seront classées en charges opérationnelles et ne sont pas dans le champ d'application de la norme IAS 12- Impôts sur le résultat.

Si une position « de place » devait explicitement se former en 2010 en faveur d'un traitement différent, le Groupe pourrait être amené à revoir cette position.

2.4.21 Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôt sur les bénéfices correspond à l'impôt exigible corrigée des impôts différés.

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », les provisions pour impôts différés sont constatées sur les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux, selon la méthode du report variable. De même, les impôts différés sont comptabilisés sur les écritures de retraitement entre les comptes sociaux et les comptes consolidés.

Les actifs d'impôts différés relatifs aux déficits fiscaux reportables ne sont comptabilisés que dans la mesure où il existe une probabilité raisonnable de réalisation ou de recouvrement.

La position nette retenue au bilan est le résultat de la compensation entre créances et dettes d'impôts différés par entité fiscale suivant les conditions prévues par la norme IAS 12. Les impôts différés au bilan ne sont pas actualisés.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôts dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôts (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

2.4.22 Actifs et passifs détenus en vue d'être cédés

Conformément à la norme IFRS 5, la société comptabilise séparément sur une ligne particulière de l'actif et du passif du bilan, les actifs et passifs faisant partie d'un groupe d'actifs destinés à être cédés.

A la clôture de l'exercice, il n'existe pas d'actifs ou de passifs significatifs destinés à être cédé.

2.4.23 Résultat par action

Conformément à la norme IAS 33 :

- ✓ Le résultat net par action est déterminé par le résultat net part du groupe, divisé par le nombre d'actions moyen pondéré sur l'exercice (retraité des actions propres).
- ✓ Le résultat net dilué par action est déterminé par le résultat net part du groupe divisé par le nombre d'actions moyen pondéré de l'exercice, augmenté des instruments dilutifs en actions ordinaires.

2.4.24 Information sectorielle

En application d'IFRS 8 – Secteurs opérationnels, les informations présentées sont fondées sur le reporting interne utilisé par la direction.

L'indicateur sectoriel de référence examiné par les principaux décideurs est le résultat opérationnel courant.

Notre groupe exerce essentiellement les activités de promoteur et constructeur et de façon plus marginale l'activité de lotisseur.

Nous avons de ce fait défini trois secteurs d'activités, à savoir :

- la promotion dans le cadre des contrats VEFA,
- la construction dans le cadre des contrats CMI, et
- la construction d'ossatures et charpente bois

Les opérations de lotissement sont intégrées au secteur d'activité Promotion (VEFA).

Notre groupe exerce son activité exclusivement en France dans des régions non exposées à des risques ou une rentabilité différente et n'a donc pas lieu de fournir une information par secteur géographique.

2.4.25 Information aux parties liées

La norme IAS 24 prévoit la fourniture d'informations relatives aux parties liées à présenter distinctement par catégories de parties liées définies comme suit :

- ✓ Société-mère du groupe
- ✓ Entités exerçant un contrôle conjoint ou une influence notable sur le groupe
- ✓ Les filiales
- ✓ Les coentreprises dont le groupe est l'un des coentrepreneurs
- ✓ Les entreprises associées
- ✓ Les dirigeants clés du groupe ou de sa société-mère
- ✓ Les autres parties liées

3. Informations relatives au périmètre de consolidation

3.1 Sociétés du groupe et périmètre de consolidation

3.1.1 Mouvements de périmètre

Périmètre de consolidation	2009	2008
SCI ST CERGUES : 2 bis chemin du Coulouvrier 69410 Champagne au mont d'or	oui	oui
LEALEX SARL 100 r Georges Mangin 69400 Villefranche sur Saône	oui	oui
SNC SAINT MAURICE DE VERCHERES : 2 bis chemin du Coulouvrier 69410 Champagne au mont d'or	oui	non
SNC LES RESIDENCES DU CENTRE : 20 boulevard Charles de Gaulle 69150 DECINES CHARPIEU	oui	non
SCI LES ALLEES PASCALINE : 2 bis chemin du Coulouvrier 69410 Champagne au mont d'or	oui	non
GROUPE JACOB SA : La vallée Piquet 58400 La charité sur Loire	oui	non
MICROSIT WELCOM SA : La vallée Piquet 58400 La charité sur Loire	oui	non
POBI SARL : La vallée Piquet 58400 La charité sur Loire	oui	non
JACOB STRUCTURES BOIS : La vallée Piquet 58400 La charité sur Loire	oui	non

La société COFIBAT, filiale d'AST Groupe, a fait l'objet d'une transmission universelle du patrimoine en date du 30 décembre 2008 au profit de la société mère. Elle était consolidée par intégration globale. Cette opération n'a eu aucun impact sur les comptes consolidés.

Entrée dans le périmètre :

- ✓ la SNC SAINT MAURICE DE VERCHERES qui a été constituée en 2007 et a débuté son activité au second semestre 2009, a été consolidée par intégration proportionnelle
- ✓ la SNC LES RESIDENCES DU CENTRE qui a été constituée en 2009 et a débuté son activité au second semestre 2009, a été consolidée par intégration proportionnelle
- ✓ la SCI LES ALLES PASCALINE qui a été constituée en 2007 n'a pas encore débuté son activité mais du fait de son actif et passif significatifs, il a été décidé de consolider cette société par intégration proportionnelle
- ✓ la société GROUPE JACOB SA et ses filiales (MICROSIT WELCOM SA, POBI SARL, JACOB STRUCTURES BOIS SA) du fait de la prise de participation à hauteur de 67.19% du GROUPE AST le 30 janvier 2009.

3.1.2 Composition du périmètre :

La société mère est la société anonyme AST GROUPE.

Les sociétés filiales consolidées, les pourcentages de contrôle et d'intérêts ainsi que la méthode de consolidation sont indiquées ci-dessous.

Méthode de consolidation	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêts
<u>Intégration globale</u>		
GROUPE JACOB SA : La vallée Piquet 58400 La charité sur Loire	67,20%	67,20%
MICROSIT WELCOM SA : La vallée Piquet 58400 La charité sur Loire	67,10%	67,10%
POBI SARL : La vallée Piquet 58400 La charité sur Loire	67,20%	67,20%
JACOB STRUCTURES BOIS : La vallée Piquet 58400 La charité sur Loire	64,58%	64,58%
<u>Intégration proportionnelle</u>		
SCI ST CERGUES : 2 bis chemin du Coulouvrier 69410 Champagne au mont d'or	50%	50%
SNC SAINT MAURICE DE VERCHERES : 2 bis chemin du Coulouvrier 69410 Champagne au mont d'or	50%	50%
SNC LES RESIDENCES DU CENTRE : 20 boulevard Charles de Gaulle 69150 DECINES CHARPIEU	50%	50%
SCI LES ALLEES PASCALINE : 2 bis chemin du Coulouvrier 69410 Champagne au mont d'or	50%	50%
<u>Mise en équivalence</u>		
LEALEX SARL 100 r Georges Mangin 69400 Villefranche sur Saône	20%	20%

3.1.3 Sociétés non consolidées

- EVOLIM SAS, filiale à 100%, l'activité de cette filiale est encore non significative. Ses titres figurent à l'actif du bilan au 31 décembre 2008 pour une valeur nette de 0 K€ suite à une provision de 33K€ constatée au 31 décembre 2008.
- SCI LES CALADINES et SCI VILLAS DE LA POUDRETTE, sont deux sociétés de Construction/Vente constituées spécifiquement pour des opérations en VEFA en cours de liquidation amiable. Leurs titres sont provisionnés à 100%.
- SCI DE ROMBOIS détenue à 50 %
- AST SERVICES détenue à 100% et sans activité au 31 décembre 2009.

3.2 Information sur les filiales et participations consolidées

- ✓ LEALEX SARL : cette société est spécialisée dans les travaux d'installation électrique.
- ✓ Les sociétés SCI ST CERGUES, SNC SAINT MAURICE DE VERCHERES, SNC LES RESIDENCES DU CENTRE et SCI LES ALLEES PASCALINE sont des sociétés de Construction/Vente constituée spécifiquement pour des opérations en VEFA.
- ✓ Le Groupe JACOB est composé d'une société mère GROUPE JACOB qui détient 3 filiales :
 - ✚ 100% de la société à responsabilité limitée POBI SARL, qui a pour activité la construction de différents types de panneaux à ossatures en bois (porteurs, semi ouverts, manu portables ou pré assemblés) pouvant être assemblés en façade entière en usine et présenter des degrés de finition variés
 - ✚ 96.10 % de la société anonyme JACOB STRUCTURES BOIS, qui a pour activité la fabrication de charpentes industrielles
 - ✚ 99.85% de la société anonyme MICROSIT WELCOM, qui est la SSII du Groupe JACOB, exploite, en pleine propriété, le portail Internet www.le-bois.com

4 Explications des postes de l'état de la situation financière et du compte de résultat et de leur variation

Note 1-Immobilisations incorporelles

La variation des soldes sur la période s'analyse de la façon suivante :

Immobilisations incorporelles	31/12/2009			31/12/2008		
	Brut	Dépréciations et amortissements	Net	Brut	Dépréciations et amortissements	Net
Frais de développement	2 011	1 912	99	0	0	0
Marques	208	117	91	205	113	93
Clientèle	618	17	601	536	0	536
Autres immobilisations incorporelles	1 075	908	167	601	376	225
TOTAL	3 913	2 954	958	1 342	489	853

La variation des soldes sur la période s'analyse de la façon suivante :

	Valeur brute	Dépréciations et amortissements	Valeur nette
Solde Période 31/12/2008	1 342	489	853
Acquisitions	179	0	179
Cessions, mises au rebut	183	148	34
Effets de variation de périmètre	2 574	2 242	332
Variation des dépréciations et amortissements	0	371	-371
Autres	0	0	0
Solde Période 31/12/2009	3 912	2 954	958

La durée de vie des immobilisations est indéfinie.

Note 2-Écarts d'acquisition

Écarts d'acquisition	31/12/2009			31/12/2008		
	Brut	Dépréciations	Net	Brut	Dépréciations	Net
Écarts d'acquisition	3 452	0	3 452	331	0	331

Les écarts d'acquisition se décomposent par:

- 331 K€ qui correspondent à l'acquisition de la filiale COFIBAT en 2005
- 211 K€ qui correspondent à la somme des intérêts sur le crédit vendeur lié au rachat d'une partie des titres de participation du GROUPE JACOB.
- 2909 K€ qui correspondent à l'acquisition en 2009 de la filiale GROUPE JACOB :

Situation nette	Valeur nette comptable de l'actif net	Ajustements	juste valeur de l'actif net
Actifs incorporels	1 652	-1 322	330
Actifs corporels	2 328	1 924	4 252
Actifs financiers	21	0	21
IDA	63	2 009	2 072
BFR actif	3 314	-117	3 197
Cash ou équivalent	274	1 000	1 274
Provisions	-252	-354	-606
IDR	-55	0	-55
BFR passif	-3 979	933	-3 046
IDP	0	0	0
Dettes financières	-7 205	1 896	-5 309
Minoritaires	38	0	38
Actif net total	-3 801	5 969	2 168
Actif net acquis (67,20%)	-2 554	4 011	1 457
Prix d'acquisition			4 366
Ecart d'acquisition			2 909

Les tests de dépréciation réalisés pour déterminer la valeur d'utilité des actifs sont fondés sur la méthode des flux de trésorerie futurs et ont été réalisés au 31 décembre 2009 en retenant les hypothèses suivantes :

- Horizon des prévisions : 10 ans,
- Taux de croissance à l'infini de 3% pour l'activité ossature bios et 1,5% pour l'activité charpente, utilisé pour extrapoler les projections de flux de trésorerie au-delà de la période couverte par les prévisions,
- Taux d'actualisation de 12,6% pour l'activité ossature bois et de 11,60% pour l'activité charpente appliqué aux projections de flux de trésorerie.

Des tests de sensibilité ont été réalisés en faisant varier le taux de croissance à l'infini et les taux d'actualisation. Une dépréciation deviendrait nécessaire :

- si le taux de croissance à l'infini diminuait de 1,50 points
- si le taux d'actualisation augmentait de 0,7 points

Note 3-Immobilisations corporelles

La variation des soldes sur la période s'analyse de la façon suivante :

Immobilisations corporelles	31/12/2009			31/12/2008		
	Brut	Dépréciations et amortissements	Net	Brut	Dépréciations et amortissements	Net
Terrains	554	5	549	86		86
Constructions	2 103	261	1 842	791	47	744
Immeubles de placement	0	0	0			0
Installations techniques, matériels et outillages	1 571	179	1 391	15	10	5
Autres immobilisations corporelles et en-cours	3 013	1 400	1 613	1 833	740	1 093
TOTAL	7 241	1 846	5 395	2 725	796	1 929
dont immobilisations en location financement	2 768	320	2 449	69	35	34

Les locations de financement se décomposent :

Valeurs brutes	
Terrain	456
Constructions	1 094
Installations techniques	1 018
Matériel de transport	200
Total	2 768

	Valeur brute	Dépréciations et amortissements	Valeur nette
Solde 31/12/2008	2 725	796	1 929
Acquisitions	268	0	268
Cessions, mises au rebut	473	261	212
Effet de variation de périmètre	4 721	470	4 252
Variation des dépréciations et amortissements	0	841	-841
Effets des variations de change	0	0	0
Autres	0	0	0
Solde 31/12/2009	7 241	1 846	5 395

Note 4-Autres actifs non courants

Autres actifs financiers	31/12/2009	31/12/2008
Dépôts et cautionnements	216	164
Créances rattachées	12	
Prêts		
Titres de participation	41	1
TOTAL	269	165

La valeur nette des titres de participation se décompose comme suit :

	31/12/2009	31/12/2008
EVOLIM	0	0
AST SERVICES	37	
Divers SCI, SCCV...	4	1
Titres de participation	41	1

Note 5-Stocks

Stocks	31/12/2009	31/12/2008
Stocks de matières premières nets	786	
Stocks d'encours nets	16 681	16 120
Stocks de produits intermédiaires et finis nets	1 008	
Stocks de marchandises nets	200	
TOTAL	18 675	16 120
dont Provisions pour dépréciation	68	0

Les stocks de matières premières et de produits intermédiaires et finis concernent l'activité de Charpentes et d'ossatures bois du groupe Jacob.

Les stocks d'encours nets représentent essentiellement l'activité VEFA et lotissements du Groupe AST pour 16 681 K€:

- 9 460 K€ pour l'activité lotissement
- 4 226 K€ pour l'activité VEFA
- 28 K€ pour l'activité du groupe Jacob (ossature bois et charpentes)
- 3 165 K€ pour la production stockée

Le stock de marchandises concerne la valorisation d'une maison acquise lors d'un achat d'un terrain pour notre activité VEFA.

Note 6-Créances clients et autres créances

Créances clients et autres débiteurs	31/12/2009	31/12/2008
Clients nets	6 821	11 066
Paiements d'avance	209	261
Autres débiteurs nets	4 947	6 322
	11 977	17 649
dont Provisions pour créances douteuses	264	13

Toutes les créances ci-dessus ont une échéance à moins d'un an.

Créances clients et autres débiteurs	31/12/2009			31/12/2008		
	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Avances et acomptes versés	209		209	261		261
Clients	7 085	264	6 821	11 078	12	11 066
Créances fiscales et sociales	2 850		2 850	2 900		2 900
Comptes courants débiteurs	293		293	61		61
Débiteurs divers	1 371		1 371	3 063		3 063
Charges constatées d'avance	433		433	298		298
	12 241	264	11 977	17 661	12	17 649

Il n'existe pas de dépendance envers les principaux clients.

Note 7 – Trésorerie

Trésorerie et équivalents de trésorerie	31/12/2009	31/12/2008
Valeurs mobilières de placements	19 205	17 689
Disponibilités	833	2 882
Total	20 039	20 571

Les valeurs mobilières de placement se composent de :

Valeurs mobilières de placements	31/12/2009	31/12/2008
Sicav et FCP	10 685	2 750
Comptes à terme	8 520	14 939
Valeurs mobilières de placement	19 205	17 689

Note 8- Capital social

Le capital social est fixé à la somme de 3 658 755.96 € divisé en 10 163 211 actions de 0.36 € chacune, toutes de même rang, intégralement libérées.

Il n'a pas eu de mouvement sur l'année.

Pour rappel, le tableau de variation des capitaux propres est présenté au chapitre 1.

Actionnaires	Nombre d'actions	Capital en %	Droits de vote en %
MR TUR ALAIN	5 338 735	52,53%	62,54%
MR TUR SYLVAIN	1 229 749	12,10%	14,41%
Divers	340 468	3,35%	3,99%
Public	3 254 260	32,02%	19,06%
TOTAL	10 163 211	100,00%	100,00%

Information sur la gestion du capital (amendement à LAS 1) :

L'objectif de la direction est de maintenir un niveau de capitaux propres consolidés permettant :

- ✓ de conserver un ratio endettement net / capitaux propres raisonnable,
- ✓ de distribuer un dividende régulier aux actionnaires.

Ce niveau peut toutefois varier sur une période limitée, en particulier si un investissement présentant un intérêt stratégique fort pour le Groupe se présentait.

Note 9 - Provisions pour risques et charges

Provisions pour risques et charges	31/12/2009	31/12/2008
Provisions pour engagements vis-à-vis du personnel	29	9
Provisions pour risques et charges	1 578	552
Provisions pour restructuration	0	0
Provisions, part à long terme	1 606	561
Provisions pour risques et charges	0	0
Provisions pour restructuration	0	0
Provisions, part à court terme	0	0
TOTAL	1 606	561

La variation des soldes sur la période s'analyse de la façon suivante :

	Solde Période 31/12/2008	Dotations	Reprises avec utilisation	Reprises sans utilisation	Variation Périmètre	Solde Période 31/12/2009
Provisions pour engagements vis-à-vis du personnel	9	66	46			29
Provisions pour risques et charges	552	720	140	161	606	1 578
Provisions pour restructuration	0					0
TOTAL	561	786	186	161		1 606

Les provisions pour risques et charges correspondent à :

Provisions pour risques	Total
Provisions prud'homales	285
Provisions pour risques divers (tiers)	1 199
Provisions pour risques achèvement	94
	0
Total	1 578

Note 10- Emprunts et dettes financières

Dettes financières brutes	31/12/2009			31/12/2008		
	Court terme	Long terme	Total	Court terme	Long terme	Total
Emprunts auprès des établissements de crédit	919	3 441	4 360	22	201	223
Concours bancaires courants	5 433		5 433	4 035		4 035
Dettes financières crédit bail	273	669	942	18	20	38
Autres dettes financières diverses	223	1 497	1 720	33		33
Total	6 848	5 608	12 455	4 108	221	4 329

Des informations complémentaires sont fournies à la note 19 : Gestion des risques afférents aux instruments financiers

Note 11-Dettes fournisseurs et autres dettes

	31/12/2009	31/12/2008
Dettes fournisseurs	17 723	25 449
Dettes sociales et fiscales	5 552	3 516
Autres dettes	843	289
Total	24 117	29 254

Les dettes ci-dessus sont dans leur intégralité à moins d'un an.

Montant en K€	Tiers français	Tiers étrangers & Intercompagnies	Total
Echues -1 mois	9 248	251	9 499
1 à 2 mois	6 714	95	6 809
Supérieur + 2 mois	1 314	102	1 415
Total	17 276	448	17 723

Note 12-Ventilation du chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires	2009	2008
Activité CMI	39 400	69 887
Activité VEFA	36 950	30 716
Groupe Jacob	7 165	
Total	83 515	100 603

Le chiffre d'affaires est réalisé en totalité sur le territoire français.

Note 13-Achats consommés

Les achats consommés comprennent les charges suivantes :

- ✓ Achats de matières premières
- ✓ Travaux réalisés par les sous-traitants
- ✓ Achats non stockés de matériel et fournitures

Note 14-Charges de personnel

	31/12/2009	31/12/2008
Salaires et traitements	10 692	9 767
Attribution actions gratuites	521	173
Charges sociales	4 670	4 287
Participation des salariés	516	321
Total	16 398	14 548

Note 15-Charges externes

	2009	2008
Sous-traitance générale	141	49
Locations et charges locatives	2 111	1 941
Entretien et réparations	607	464
Primes d'assurances	991	1 019
Services extérieurs divers	83	11
Personnel extérieur	153	39
Intermédiaires et honoraires	2 134	2 537
Publicité	2 229	3 528
Déplacements, missions, réceptions	1 034	613
Frais postaux et télécommunications	635	690
Services bancaires	149	78
Autres services divers	22	105
Autres charges d'exploitation	87	14
Total	10 375	11 088

Note 16-Impôts et taxes

Charges d'impôts et taxes	31/12/2009	31/12/2008
Taxe professionnelle	373	325
Taxe sur les salaires	353	276
Organic	131	161
Taxes liées à l'activité VEFA	558	514
Autres taxes	306	266
TOTAL	1 722	1 542

Note 17-Autres produits et charges financières

Autres produits et charges financiers	31/12/2009	31/12/2008
Autres produits financiers	480	802
Reprises sur provisions financières	62	
Autres charges financières	-74	-8
Dotations amortissements et provisions financières		-33
TOTAL	468	761

Note 18-Impôts sur les résultats

Analyse de la charge d'impôt	31/12/2009	31/12/2008
Impôts courants	1 912	1 255
Impôts différés	-1 047	11
TOTAL	865	1 266

	31/12/2009	31/12/2008
Résultat avant impôt	1 873	4 452
Charge totale d'impôt	865	1 266
Résultat avant activités cédées et quote part des sociétés associées	1 007	3 186

Le taux de l'impôt est de 33.33%, majoré de la contribution sociale.

PREUVE DE L'IMPOT	Montant
Resultat avant impôt	1 861
Impôt théorique	620
Différences permanentes (TVTS, amortissements et charges non déductibles)	83
Retraitements de consolidation n'ayant pas donné lieu à impôts différés	126
Contribution sociale	36
Charge totale d'impôt	865

Variation des impôts différés

	31/12/2008	Compte de résultat	variation de périmètre	31/12/2009
Différence durée d'amortissement	-9	-2	0	-11
Crédits baux	-1	-15	28	12
Activation des déficits	0	1 645	2 037	3 682
Juste Valeur	-33	-15	-673	-721
Divers	109	-566	680	223
	65	1 047	2 072	3 184
<i>Dont impôts différés actif net</i>	128	2340	2072	4540
<i>Dont impôts différés passif net</i>	66	1293		1359

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés au sein d'une même entité, les impôts étant prélevés par la même administration fiscale.

L'activation des déficits tient compte des résultats prévisionnels futurs du Groupe Jacob.

Il n'existe pas d'impôts différés non reconnus au 31/12/2009.

Note 19- Part des minoritaires dans le résultat

Part des minoritaires dans le résultat	31/12/2009	
	% détention	en K€
Goupe Jacob	32,80%	594
MICROSIT	32,90%	-10
POBI	32,80%	-982
JSB	35,42%	-286
Total		-683

Note 20 – Actions propres

Le groupe détient 123 197 actions propres au 31 décembre 2009 qui se décomposent entre :

- ✓ Un contrat de liquidité de 23 197 actions pour une valeur d'achat de 82 K€
- ✓ Programme de rachat de 104 880 actions destinées à être affectées à des salariés pour un montant de 300 K€.

Celles-ci ont été éliminées par les capitaux propres dans les comptes consolidés.

Les mouvements sur actions propres comptabilisés en compte de résultat dans les comptes sociaux sont également éliminés par les capitaux propres dans les comptes consolidés.

Note 21 – Gestion des risques afférents aux instruments financiers

Risque de taux

- ✓ Actif financier :

Les équivalents de trésorerie sont composés de FCP et de SICAV monétaires qui ne sont pas sensibles au risque de taux.

- ✓ Passif financier :

L'échéancier des passifs financiers au 31 décembre 2009 était le suivant :

2009	Inférieur à 1 an	de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts auprès des établissements de crédit	919	3 365	77	4 360
Concours bancaires courants	5 433			5 433
Dettes financières crédit bail	273	669		942
Autres dettes financières diverses	223	1 497		1 720
Total	6 848	5 531	77	12 455

Valeurs brutes Libellé des comptes	Taux variable	Taux variable plafonné	Taux fixe	Total
Emprunts oblig. convert.	0	0	0	0
Autres emprunts obligat.	0	0	0	0
Emprunts étab. crédit	1 716	0	2 644	4 360
Emprunts étab. crédit c. banc cour	0	0	0	0
Dettes sur particip. salariés	0	0	0	0
Autres dettes fin. divers	0	0	4 927	4 927

Les concours bancaires sont des emprunts à taux variables, le groupe n'a pas mis en place une couverture de taux lui permettant de se protéger contre une éventuelle hausse des taux d'intérêt dans la mesure où ces emprunts, sous forme de concours bancaires, sont destinés à financer l'acquisition de foncier dans le cadre d'opérations de promotion immobilière pré-commercialisées et à réalisation court terme (durée en moyenne inférieure à 12 mois).

Risque de change

L'intégralité du chiffre d'affaires est réalisée en France Métropolitaine et en euros.

Risque de liquidité

Les sociétés qui ont pour activité la construction et la promotion disposent de moyens de financement adéquats à leurs activités.

La volonté du management est de conserver un business mix normatif des activités construction/promotion à un niveau de 60/40 % (même si cette année le niveau a été plus proche de 52% / 48%).

En effet la construction est une activité à BFR négatif et donc génératrice de cash flow, alors que l'activité promotion est une activité à plus forte intensité capitalistique (achat du foncier).

Par ailleurs compte-tenu de la qualité des fondamentaux de la société, celle-ci n'éprouve aucune difficulté pour trouver des financements externes.

La société travaille avec plusieurs partenaires bancaires dans le cadre de son activité promotion. Par ailleurs, la société est, comme vous le savez, une société cotée sur Euronext Paris, compartiment C et elle pourra faire appel au marché financier si tel était le besoin.

Quant aux activités du Groupe Jacob, du fait de la rentabilité actuelle de ses dernières années, les sociétés ont des difficultés récurrentes de trésorerie.

L'augmentation de capital de janvier 2009 est venue compenser pour partie ce déficit de trésorerie, une augmentation de capital en 2010 viendra aussi conforter la situation actuelle.

En attendant le retour de la rentabilité du groupe Jacob et de ses filiales, AST Groupe soutient de façon récurrente sa filiale avec des avances en comptes courants.

Le soutien d'AST Groupe ne remet pas en cause l'excédent de trésorerie du groupe puisque cette année encore la trésorerie nette est toujours fortement excédentaire à la fin de l'exercice.

Risque de crédit

La balance âgée des créances clients échues et non dépréciées peut se présenter comme suit :

Clients et comptes rattachés	Total	< 1 mois	< 2 mois	< 3 mois	< 4 mois	> 4 mois
31/12/2008	3 180	1 684	298	375	68	755
31/12/2009	3 691	1 470	242	80	26	1 872

5 Informations diverses

5.1 Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

Il n'y a pas d'événements importants postérieurs à la clôture de l'exercice.

5.2- informations sur les parties liées

5.2.1 Rémunération des dirigeants

Les rémunérations brutes des dirigeants et autres administrateurs non dirigeants, versées au cours de l'exercice 2009, sont les suivantes :

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social		
	2008	2009
Alain TUR		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	157 678	154 093
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)		
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6)		
TOTAL	157 678	154 093

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social		
	2008	2009
Sylvain TUR		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	135 851	125 649
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)		
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6)		
TOTAL	135 851	125 649

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social				
Alain TUR	2008		2009	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe (1)	151 078	151 078	121 107	121 107
Rémunération variable (1) (2)				
Rémunération exceptionnelle (1) (4)			26 386	
Jetons de présence				
Avantages en nature (3)	6 600	6 600	6 600	6 600
TOTAL	157 678	157 678	154 093	127 707

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social				
Sylvain TUR	2008		2009	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe (1)	118 700	118 700	108 039	108 039
Rémunération variable (1) (2)	1 083	1 083		
Rémunération exceptionnelle (1) (4)	8 550	8 550	8 550	8 550
Jetons de présence				
Avantages en nature (3)	7 518	7 518	9 152	9 152
TOTAL	135 851	135 851	125 741	125 741

Tableau sur les jetons de présence et les autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants : Néant

Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe : Néant

Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social : Néant

Actions de performance attribuées à chaque mandataire social: Néant

Actions de performance devenues disponibles pour chaque mandataire social: Néant

Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions : Néant

Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux, attributaires et options levées par ces derniers : Néant

Dirigeants Mandataires Sociaux	Contrat de Travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnités relatives à une clause de non concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
	Alain TUR PDG 22/09/1993 31/12/2011		X		X		X	
Sylvain TUR DGD 08/07/2004 31/12/2011	X			X		X		X

5.2.2 Transaction avec les autres parties liées

Le groupe a défini les parties liées suivantes :

- ✓ Filiales non consolidées, filiales détenues à 100 % à savoir EVOLIM et AST Services
- ✓ Coentreprise consolidée, participations à 50 %,
 - SCI ST CERGUES
 - SNC ST MAURICE VERCHERES
 - SNC LES RESIDENCES DU CENTRE
 - SCI LES ALLEES PASCALINE
 - SCCV LES RESIDENCES FLORENTIN
- ✓ Entreprises associées et consolidées, à savoir LEALEX
- ✓ Les dirigeants du groupe, le conseil d'administration de la société tête de groupe

Tableau des filiales et participations non consolidées en K€

Dénomination Siège Social	Capital Capitaux Propres	Q.P. Détenue Divid.encaiss.	Val. brute Titres Val. nette Titres	Prêts, avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
FILIALES (plus de 50%)					
EVOLIM 1 rue Bonnard 69003 Lyon	37 (63)	100%	33 0	70	0 (8)
AST SERVICES 20 bld Charles De Gaulle 69150 Décines	37 37	100%	37 37	1	0 0
PARTICIPATIONS (10 à 50%)					
SCCV LES RESIDENCES FLORENTINS 20 bld Charles De Gaulle 69150 Décines	1 1	50%	1 1	15	0 0
AUTRES TITRES					

Informations concernant le compte de résultat	Charges		Produits	
	2009	2008	2009	2008
Filiales				
Coentreprises				
Sociétés associées	2 460	2 604		
Informations concernant le bilan				
	Créance		Dettes	
	2009	2008	2009	2008
Filiales	70	57		
Coentreprises	15	105		
Sociétés associées		126	289	366

5.3 Fixation des jetons de présence

Aucun jeton de présence n'est perçu.

5.4 Engagements hors bilan

Engagements donnés						
Catégories d'engagements	Total	Au profit de				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Compromis Achat Terrains	16 403					16 403
TOTAL	16 403					16 403

Engagements reçus						
Catégories d'engagements	Total	Accordés par				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Cautions reçues	1 618					1 618
Garantie Fin Achèvement	10 522					10 522
TOTAL	11 991					11 991

Engagements réciproques						
Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Néant						
TOTAL						

Dans le cadre des opérations de VEFA, le groupe contracte des conventions de garantie avec des organismes financiers portant sur la garantie d'achèvement des travaux.

Ces organismes financiers s'engagent pour le cas où, en raison de la défaillance de la société, les travaux ne seraient pas achevés, à payer solidairement avec la société AST GROUPE, les sommes nécessaires à l'achèvement du programme.

Le montant des opérations VEFA en-cours au 31/12/2009 concernées par ces garanties s'élève à 69 500 K€ TTC dont 10 522 K€ TTC reste à effectuer au-delà du 31/12/2009.

5.5 Effectifs

La répartition de l'effectif présent au 31 décembre 2009 :

Répartition	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Dirigeants	5	5	5	5	6	6	3	2	5
Service commercial	16	24	36	55	87	95	108	92	108
Service administratif	4	6	6	6	11	13	30	31	31
Service technique	6	13	16	21	50	75	103	96	111
Service comptabilité – contrôle de gestion	2	3	3	4	7	9	13	16	18
Foncier	1	2	2	2	3	3	7	7	10
Communication/Marketing				1	2	2	2	2	2
R. H.			1	1	1	2	3	3	3
Informatique			1	4	5	7	8	11	11
Qualité							1	2	4
Juridique							1	1	2
Service Achats							2	2	4
Service Production									59
Chauffeur									5
Maintenance									1
technicienne surface									1
Total	34	53	70	99	172	212	281	265	374

Catégorie	Effectif moyen 2009
Cadres	107
Non cadres	256
TOTAL	363

5.6 Demande individuelle de formation

Le nombre d'heures au 31 décembre 2009 est de 20 694 contre 10 207.80 heures en 2008. Le Groupe ne disposant pas des éléments statistiques nécessaires n'est pas en mesure de chiffrer de manière fiable l'utilisation future qui sera faite de ce droit pour les salariés. Par conséquent, aucune charge au titre de cet engagement n'a été comptabilisée dans les états financiers 2009.

5.8 Informations sectorielles : compte de résultat par activité

Le groupe a organisé son système de reporting lui permettant de fournir les informations sectorielles en ce qui concerne le suivi des éléments du compte de résultat par secteur d'activité mais n'a pas été au-delà.

Par conséquent, le groupe ne dispose pas des informations concernant les éléments bilanciaux par secteur d'activité.

	31/12/2009				31/12/2008		
	CMI	VEFA	JACOB	TOTAL	CMI	VEFA	TOTAL
Chiffre d'affaires	39 414	36 936	7 165	83 515	69 887	30 716	100 603
Autres produits de l'activité	275	260	65	599	224	499	723
Produits des activités ordinaires	39 689	37 196	7 229	84 114	70 111	31 215	101 325
Achats consommés	-22 107	-26 133	-3 593	-51 833	-47 325	-22 237	-69 562
Charges de personnel	-10 080	-2 807	-3 511	-16 398	-11 928	-2 620	-14 548
Charges externes	-4 300	-4 204	-1 871	-10 375	-5 743	-5 345	-11 088
Impôts et taxes	-797	-717	-207	-1 722	-840	-702	-1 542
Dotations nettes aux amort. et pertes de valeur	-329	-295	-708	-1 331	-514	-107	-621
Dotations nettes aux provisions et pertes de valeur	-166	-149	30	-285	-280	-58	-338
Variation de stocks de produits en cours/produits finis			-68	-68			
Autres charges d'exploitation nettes des produits	-81	-93	-41	-214	6		6
Résultat opérationnel courant	1 829	2 798	2 739	1 887	3 487	146	3 633
Autres charges opérationnelles							
Résultat opérationnel	1 829	2 798	2 739	1 887	3 487	146	3 633
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	19	17	13	48	105	32	137
Coût de l'endettement financier brut		-353	-178	-531	-32	-90	-122
Coût de l'endettement financier net	19	-336	-165	-483	73	-58	15
Autres produits et charges financiers	309	277	-118	468	685	76	761
Charges d'impôt sur le résultat	-739	-1 130	1 004	-865	-1 217	-49	-1 266
Quote part de résultat des sociétés mises en équivalence	-6	-5		-12	29	13	42
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession	1 412	1 603	2 019	996	3 057	128	3 185
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession							

C. Honoraires des Commissaires aux Comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes pris en charge en 2009 et en 2008 sont les suivants :

	In Exenso		Cegexco		Deloitte		Cogep		Autres		Total	
	Montant (HT)		Montant (HT)		Montant (HT)		Montant (HT)		Montant (HT)		Montant (HT)	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008
Audit												
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés		40,5	40,5	40,5	68,0		10,0				118,5	81,0
- Emetteur												
- Filiales intégrées globalement												
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes		1,5									0,0	1,5
- Emetteur												
- Filiales intégrées globalement										2,8	0,0	2,8
Sous-Total		42	40,5	40,5	68		10		0	2,8	118,5	85,3
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement												
- Juridique, fiscal, social												
- Autres (à préciser si > 10% des honoraires d'audit)												
Sous-Total		0	0	0	0		0		0		0	0
TOTAL		42	40,5	40,5	68		10		0	2,8	118,5	85,3